

Pied diabétique et continuité des soins en période de confinement ?



Évaluation du risque podologique chez un patient diabétique

La décharge d'une plaie

Pied diabétique et COVID_19

Philippe SAILLANT- Podologue

La gradation du risque podologique

Objectifs

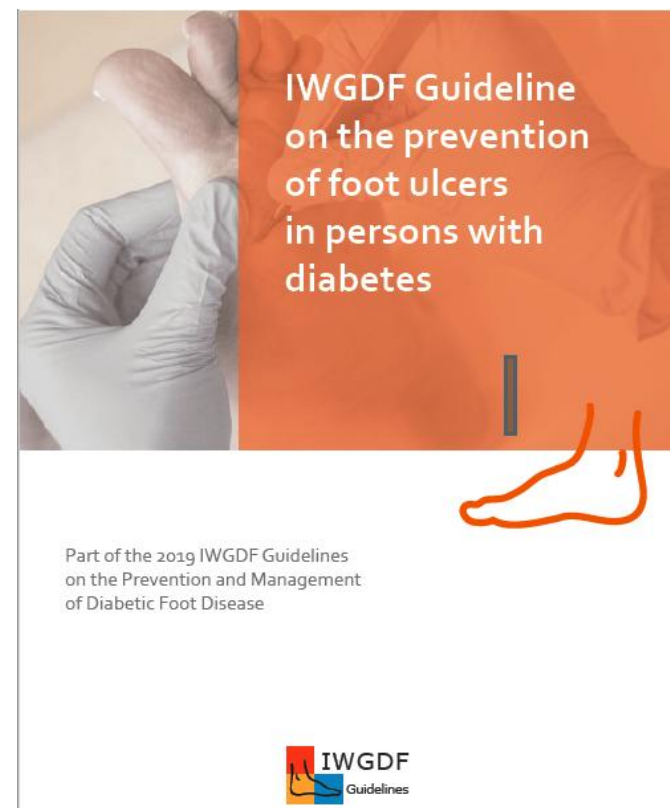
- ✓ Prévenir le RISQUE = Développer une PLAIE du PIED
- ✓ Identifier : 4 NIVEAUX de risque (grades zéro à trois)
- ✓ Soigner, prescrire et éduquer: en fonction du GRADE podologique

LA GRADATION DU RISQUE PODOLOGIQUE

■ Recommandations 2019

→ *Groupe de travail international
sur le pied diabétique (1999)*

<https://iwgdfguidelines.org>



LA GRADATION DU RISQUE PODOLOGIQUE

GRADE Ø

☺ **Absence** de troubles de la sensibilité plantaire

☺ **Absence** de pathologie artérielle périphérique (AOMI)

2019

Association ou non de troubles morphostatiques podologiques indépendants du diabète

« Risque Très Faible »

→ *Consultation 1 fois/an*

LA GRADATION DU RISQUE PODOLOGIQUE

GRADE 1

☹ Perte de la sensibilité plantaire protectrice

OU

☹ Pathologie artérielle périphérique (AOMI)

2019

« Risque Faible »

→ Consultation 1 à 2 fois/an

LA GRADATION DU RISQUE PODOLOGIQUE

GRADE 2

☹ Perte de la sensibilité plantaire protectrice

☹ Pathologie artérielle périphérique (AOMI)

} 1^{er} cas

OU

☹ Perte de la sensibilité plantaire protectrice

☹ Déformation(s) du pied

} 2^{ème} cas

OU

☹ Pathologie artérielle périphérique (AOMI)

☹ Déformation(s) du pied

} 3^{ème} cas

2019

« Risque Modéré »

→ Consultation 2 à 4 fois/an

LA GRADATION DU RISQUE PODOLOGIQUE

GRADE 3

☹ Perte de la sensibilité plantaire protectrice

OU

☹ Pathologie artérielle périphérique (AOMI)

2019

ET un ou plusieurs des facteurs suivants:

☹ Antécédent d'ulcère du pied

☹ Amputation mineure ou majeure d'un membre inférieur

☹ Insuffisance rénale chronique terminale (IRCT)

2019

« Haut Risque »

→ Consultation 4 à 12 fois/an

Rappel de la convention actuelle...

Prise en charge financière par l'Assurance Maladie

(Décision UNCAM du 04 mars 2008 et applicable depuis le **24 MAI 2008**)

Grade 2

Forfait annuel de 4 consultations « POD »

Grade 3

Forfait annuel de 6 consultations « POD »

Contenu de la consultation:

- Examen des pieds et gradation du risque podologique
- Soins de pédicurie-podologie
- Éducation du patient
- Évaluation du chaussage et mise en place d'un chaussage adapté, si nécessaire

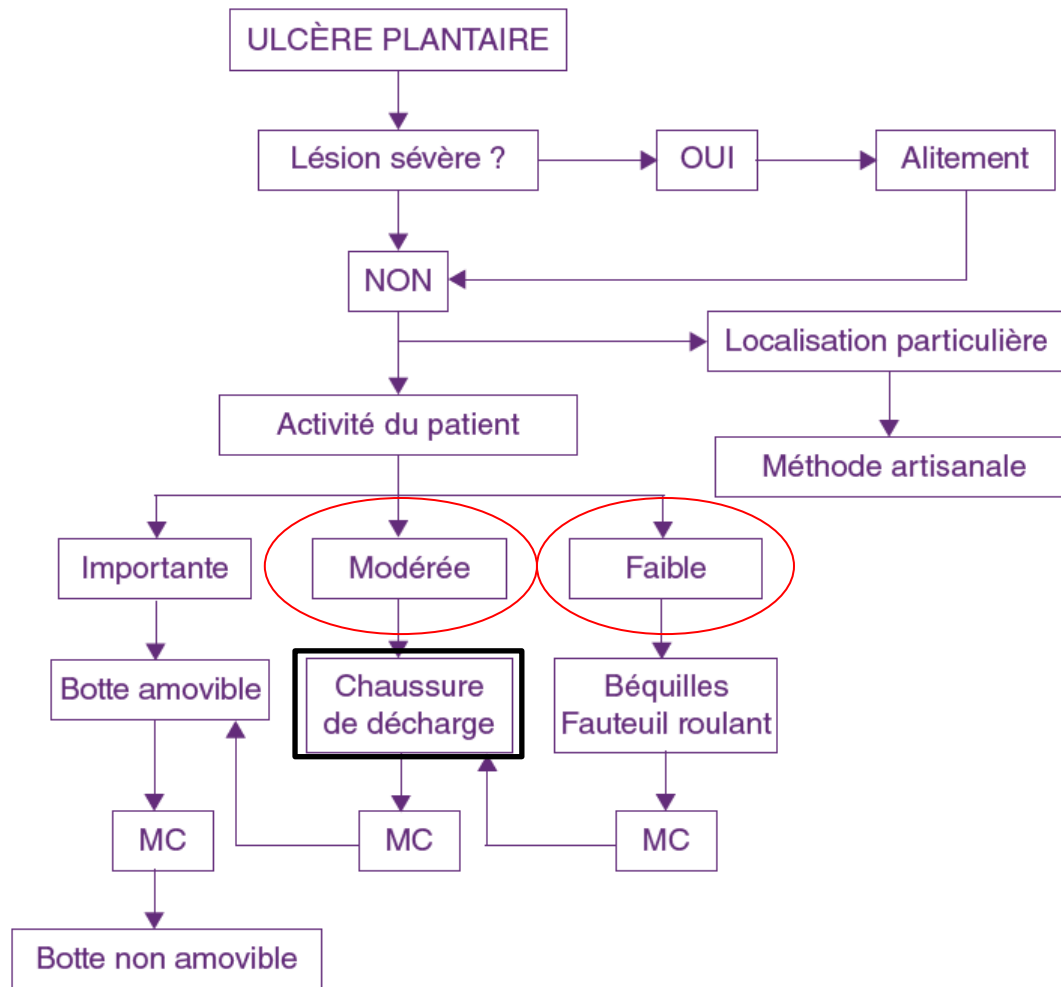
Cette gradation permet:

- Approche clinique pluriprofessionnelle CONSENSUELLE
- Prise en charge podologique ADAPTÉE
 - Bilan clinique podologique
 - Soins instrumentaux et orthétiques
 - Conseils et prescription du chaussage thérapeutique de série
- Mise en place de protocoles validés
 - Analyse des pratiques professionnelles
 - RECHERCHE clinique +++

*« Nous encourageons également nos collègues chercheurs à tenir compte de nos principales controverses et considérations et à **mener des études** bien conçues (17) **dans les domaines de la prévention** dans laquelle nous trouvons des lacunes dans les bases de données, afin de mieux informer le public sur les traitements efficaces pour **prévenir un ulcère du pied** chez une personne diabétique. »**

** Concluding remarks, IWGDF guideline on the foot ulcers in persons with diabetes - 2019*

Quelle décharge pour une plaie de pied ?



MC : Manque de compliance

Référentiel de bonnes pratiques – SFD mars 2015

CHAUSSURES THÉRAPEUTIQUES DE SÉRIE **U**SAGE **T**EMPORAIRE (CHUT) – *LPPR 12/03/2020*

- ❑ Une chaussure thérapeutique à usage temporaire est un dispositif médical (article L. 5211-1 CSS)
- ❑ Anomalies temporaires podologiques
- ❑ Maintien ou chaussant particulier
- ❑ Pathologies podales ne justifiant pas une chaussure thérapeutique sur mesure (DTACP: dispositif transitoire d'aide à la cicatrisation du pied)
- ❑ Il existe 3 types de CHUT:
 - ❑ Chaussures à décharge de l'avant-pied
 - ❑ Chaussures à décharge du talon (arrière-pied)
 - ❑ Chaussures pour augmentation du volume de l'avant-pied
- ❑ Normes techniques de fabrication, de forme, de tige, de semelage et de propriétés hygiéniques
- ❑ Indications de prise en charge:
 - ❑ CHUT décharge: pathologies ou lésions post-chirurgicales, traumatiques ou médicales
 - ❑ CHUT volume variable: Inflammation ou œdème avec trouble trophique ou risque de trouble trophique

CHUT *Décharge Avant-Pied (AVP) – code LPPR 2183855*



BAROUK TYPE 1 (1992)
Chirurgie et décharge AVP



IFOS®
chirurgie et décharge AVP

CHUT *Décharge Avant-Pied (AVP) code LPPR 2183855*

BAROUK

Décharge totale AVP
(Uni ou Bi-Podal)



NEW !

(2^{ème} semestre
2020)



SANIDIAB

Semelle Décharge AVP



CHUT *Décharge Avant-Pied (AVP)* code LPPR 2183855



WPS NOIR® PODARTIS (Italie)
Décharge totale AVP



ORTHO WEDGE® DARCO (Allemagne)
Décharge totale AVP



WPS SILVER®
PODARTIS
Décharge totale AVP

CHUT *Décharge Arrière-Pied (ARP) code 2187356*



SANITAL (« jean marine »)
+ modèle thermoformable
Décharge ARP



TERAHEEL® PODARTIS
Décharge ARP



STABIL D® PODARTIS
Charcot – Médio-pied

CHUT *Volume variable code 2166740*



SANIPOST (ouverte ou fermée)
Chirurgie avant-pied
Décharge partielle AVP



SANIMED
Bout ouvert (Ultra légère)

CHUT *Volume variable code 2166740*

LA PARISIENNE

*Adaptation avec ou
sans pansement,
orthoplastie*



LA MARSEILLAISE

*Bout ouvert, support voûte
plantaire - adaptation
pansement et orthoplastie*



Originale BAROUK *Dr L. Barouk*

TYPE II MORPHEE

*Volume variable (6^{ème} à 10^{ème} largeur)
Avec ou sans pansement, orthèses silicones*

CHUT *Volume variable* *code 2166740*



NEW-LEIDEN
Gamme Pulman



Textile Razetti



NEW-SCORE
Gamme Pulman

NEW REMEDIAL (ouvert hallux)
Gamme Pulman

CHUT *Volume variable code 2166740*

AVP en cuir EXTENSIBLE



GALA-ULTRA
Gamme ADOUR



CEYLAN
Gamme ADOUR

NOUVEAUTÉ

AD 2267 B
Gamme ADOUR



BR-3047
Gamme Bruman



CHUT *Volume variable*



ALVINE
Chaussures
diabétiques



PINOCCHIO
Chaussures
diabétiques



ANATOLE
Chaussures diabétiques

Inscription LPPR - Remboursements

CHUT

- Prescription sur une ordonnance indépendante

- Délivrée:

CHUT décharge par unité

CHUT volume variable par unité ou par paire

- Garantie 3 mois après livraison
- Utilisation de façon **temporaire !**
- Tarifs remboursement (Codes LPPR)
 - Décharge AVP/ARP = 30,49 TTC unité
 - Volume variable = 27,51 TTC unité (PLV de 60,30 TTC unité)

CHUP

- Prescription sur une ordonnance indépendante
- Délivrée par paire avec essayage obligatoire en présence du vendeur habilité
- Renouvellement: Durée minimale d'un an de prise en charge
- Tarif remboursement (codes LPPR)
= 71,65 TTC la paire (pas de PLV)

<https://www.amelie.fr> - LPPR du 12/03/2020

Prescription des CHUT/CHUP par le (la) podologue ?

OUI

- *Article R4322-1 du Code de la Santé Publique*
 - « 7° Prescription, confection et application des prothèses et orthèses, onychoplasties, orthonyxies, orthoplasties externes, **chaussures thérapeutiques de série**, semelles orthopédiques et autres appareillages podologiques visant à prévenir ou à traiter les affections épidermiques et unguéales du pied. » (30/07/2008)

Le patient est-il remboursé ?

NON

- Pas d'harmonisation avec le code de la sécurité sociale, donc non remboursable sur prescription du podologue pour le moment...

Pied diabétique et COVID_19

Les Services d'Urgences Podologiques (SUP)



Contexte

- Décret du 23/03/2020 (autorisation pour les patients ALD de consulter si nécessaire)

ORGANISATION ONPP

- Assurer la continuité des soins au sein de la profession
- Cs Podo si aggravation de l'état de santé du pied (Diabétiques, artéritiques...)
- Structures pluriprofessionnelles (médecins + + +, IDE, Podos...)

CONDITIONS « SUP »

- Conditions d'accueil des patients
- Conditions matérielles (Cf. « plateau technique d'un cabinet PP »)
- Mesures barrières obligatoires (EPI)

REGULATION des demandes

- Coordination avec les Ordres départementaux des médecins et infirmiers